

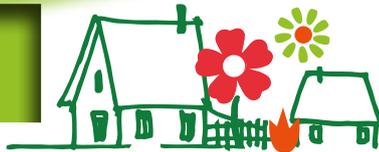


Bourgvallées

vivre naturellement

NEWS
7
juillet
2019

Édito



Les bienfaits du regroupement...



Le processus de regroupement de nos six communes historiques a duré un peu plus de trois ans, mais enfin, nous y sommes.

Il est possible maintenant de faire un premier point d'étape. Notre ligne de conduite formalisée dans notre charte a été respectée : les projets de chacune de nos six communes ont été réalisés ou sont en passe de l'être.

Cependant, nous n'en sommes pas restés à ces seuls projets initiaux et de nouveaux projets sont apparus pour Bourgvallées. Vous découvrirez dans les pages suivantes les investissements prévus en 2019 : 4 millions d'euros, ce n'est pas rien !

Comment est-ce possible ?

Les dotations supplémentaires de l'Etat à hauteur de 800 000 euros sur 4 ans nous permettent des réalisations sans que pour autant nos finances ne s'en trouvent détériorées. Elles restent excellentes. Cela ne grèvera en rien les projets d'un futur conseil municipal. En effet, la réalisation de tous nos projets attirent de nouvelles sources de subventions : Conseil départemental, Agglo de Saint-Lô, Etat à nouveau, Europe...

Les bienfaits de nos choix de regroupement se voient déjà et se verront de plus en plus à court, moyen et long terme, à condition

que nos successeurs œuvrent dans le même esprit que celui qui m'a conduit et qui nous a conduit depuis un peu plus de trois ans. Il faut toujours avoir à l'esprit, pour nous, élus, le sens de notre action et les raisons qui nous ont conduits à la création de cette commune nouvelle de BOURGVALLÉES.

En 2019 nous allons bâtir notre «Contrat Pôle de Service» avec le Conseil départemental. Ce dernier vise à établir une programmation pluriannuelle des investissements (4 ans) sur trois volets :

- Valorisation et dynamisation du cœur de bourg
- Les équipements de centralité
- Les actions de cohésion sociale

Sous réserve que nos projets rentrent dans les actions finançables, l'enveloppe qu'y affecte le Conseil départemental peut s'élever à 200 euros par habitant. D'où l'utilité de faire de la prospective et d'y consacrer du temps pour le bien des Valléennes et Valléens.

“L'avenir se construit.”

Bonnes vacances à vous tous, habitants, bénévoles et élus.

Henri-Paul TRESSEL
Maire de Bourgvallées



Exercice comptable 2018/2019

Comptes administratifs 2018 cumulés :

La compilation des 3 comptes administratifs 2018 de Bourgvallées, Le Mesnil-Herman et de Soulles suite à l'élargissement de la commune nouvelle de Bourgvallées nous donne les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :		SECTION D'INVESTISSEMENT :	
Dépenses :	- 1 461 818.03 €	Dépenses :	- 914 117.97 €
Recettes :	2 137 504.90 €	Recettes :	1 182 457.64 €
Excédent de l'exercice :	675 686.87 €	Excédent de l'exercice :	268 339.67 €
Excédent reporté 2017 :	236 817.82 €	Déficit reporté 2017 :	- 227 625.50 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :	912 504.69 €	EXCÉDENT D'INV. À REPORTER :	40 714.15 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2018 :

Résultat de fonctionnement :	912 504.69 €
Excédent d'investissement :	40 714.15 €
Reste à réaliser dépenses 2018 :	- 430 648.54 €
Reste à réaliser recettes 2018 :	213 218.00 €

RÉSULTAT CUMULÉ 2018 : 735 788.30 €

Principales dépenses d'investissement :

Les groupes scolaires :	146 500 €
Acquisition matériel :	23 000 €
Travaux bâtiments publiques :	298 900 €
Bureautique et mobilier :	6000 €
Travaux voiries :	108 200 €

Remboursement de la dette :

Capital :	186 500 €
Intérêts :	46 700 €

“ Le fruit du regroupement : une capacité d'investissement accrue ”

Budget 2019 :

Vote des taux d'imposition :

Dans la nouvelle configuration de la commune de Bourgvallées, avec l'arrivée de Soulles et Le Mesnil-Herman, un lissage est prévu sur 12 ans à partir de 2020 pour aboutir aux taux suivants applicables en 2032 sur les 6 communes historiques :

TFB	- Taux foncier bâti : 12.23%
TFNB	- Taux foncier non bâti : 16.08%
TH	- Taxe d'habitation : 6.24%

Pour 2019 il n'y a pas eu d'augmentation des taux moyens de Bourgvallées et des communes historiques de Le Mesnil-Herman et Soulles.

TAUX VOTÉS pour 2019 : (en %)

	TFB %	TFNB %	TH %
Bourgvallées	12.32	13.03	6.26
Le Mesnil-Herman	7.39	14.01	4.01
Soulles	13.13	23.63	6.76

Le lissage des taux mis en place à la création de Bourgvallées nous donne le résultat suivant pour les quatre premières communes historiques :

	TFB %	TFNB %	TH %
Gourfaleur	9.67	12.1	6.44
La Mancellière-sur-Vire	11.38	4.37	4.02
Saint-Romphaire	10.51	15.48	6.11
Saint-Samson-de-Bonfossé	15.85	18.29	7.59

Prévisions budgétaires 2019 :

Les principaux investissements :

Salle multi-activités :	1 699 000 €
Extension cabinet médical :	150 000 €
Travaux voirie :	227 150 €
Création cimetière Saint-Romphaire :	192 000 €
Travaux cimetières :	39 600 €
Travaux églises/bâtiments :	337 000 €
Travaux salles des fêtes :	112 000 €
Accessibilité :	40 564 €
Acquisition maison préemptée :	154 000 €

3 emprunts sont prévus :

447 000 € pour la salle multi-activité, 126 000 € pour le cabinet médical, 300 000 € de trésorerie. 1 595 248 € de subventions et participations sont attendues



■ Le lotissement - "Bord de Vire"

■ Lotissement de la Mancellière-sur-Vire

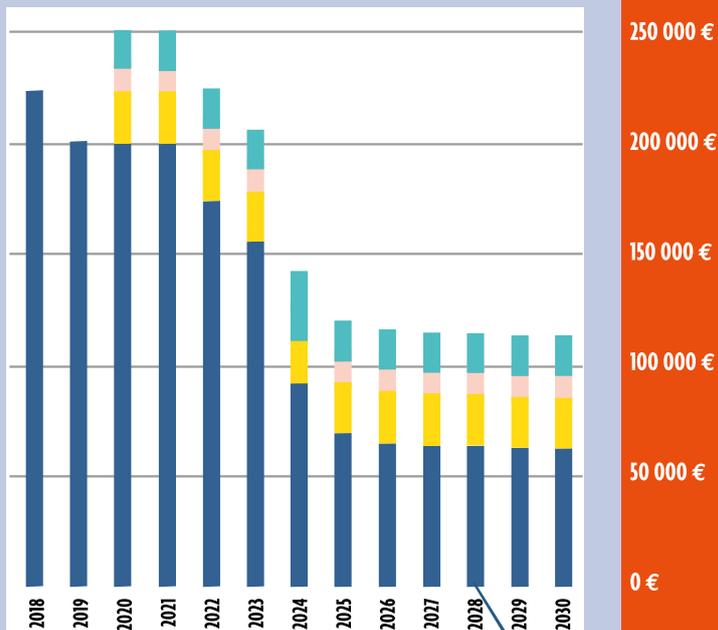
A la mise en place de la carte communale en 2006, le conseil de la commune historique de La Mancellière-sur-Vire se porte acquéreur de la bande de terrain au bord de la D 449 à l'entrée du bourg, dans le but de créer un lotissement. Mais la cession s'est avérée très longue.

A la mise en place de la commune nouvelle, le conseil transmet ce souhait de construction pour compenser le lissage fiscal et l'inscrit dans la charte.

Un accord avec le vendeur ayant été trouvé à hauteur de 50 000 euros, le 27 mars 2018, le conseil de Bourgvallées entreprend le lancement des différentes études nécessaires pour cette faisabilité avec le Cabinet LALLOUET.

Le 23 avril 2019 le conseil délibère pour la réalisation de ce lotissement d'une surface de 2ha, comportant 20 lots de 750 à 900 m² qui s'appellera le lotissement "Bord de Vire".

La maîtrise d'œuvre et le plan d'aménagement sont en cours.



Incidence des nouveaux emprunts sur l'amortissement de la dette :

- Trésorerie
- Cabinet médical
- Salle multi-activités
- Total Bourgvallées



■ Esquisse du nouveau cimetière



■ Nouveau cimetière

La commune de Bourgvallées a acheté un terrain de 10 900 m² situé au calvaire rue Sieur du Vivier pour y implanter le nouveau cimetière de Saint-Romphaire, celui existant étant quasiment complet.

La superficie utilisée sera d'environ 5 600 m² parking compris. Il est prévu d'y installer un local pour les sanitaires et un abri permettant aux personnes qui assistent aux inhumations de s'y rassembler si nécessaire. Il est également envisagé d'aménager un trottoir reliant le cimetière à partir de la sortie du bourg.



Travaux

Les 8 logements sociaux bientôt livrés

Initiée par Saint-Samson-de-Bonfossé il y a 4 ans avant la création de Bourgvallées la construction des logements par Manche Habitat arrive à son terme et ces derniers devraient être livrés en septembre.

Il s'agit de F3 de "plain pied" comportant 2 chambres, un séjour, une cuisine et un garage. Chaque logement dispose d'un jardin arrière privatif avec une clôture.

Les demandes de logements ou de maisons individuelles en location ou en accession à la propriété sont actuellement très fortes sur notre commune. Pour Manche Habitat les besoins sont bien supérieurs aux disponibilités.

Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. De plus les attributions sont soumises à des conditions de ressources et quelquefois ces dernières sont trop élevées. Il y a forcément des déçus. La commune propose les candidatures à Manche Habitat à qui appartient la décision.



Des lotissements en cours d'étude

Trois lotissements sont actuellement en cours d'étude sur la commune. Deux lotissements privés sur Saint-Samson-de-Bonfossé et un public à l'initiative de Bourgvallées sur La Mancellière-sur-Vire.

Ce dernier avait été prévu dans notre charte de bonne conduite au moment du 1^{er} regroupement des 4 communes. Au total cela représente un potentiel de 55 parcelles : 35 sur Saint-Samson-de-Bonfossé et 20 sur La Mancellière-sur-Vire.

D'autres initiatives pourraient aussi voir le jour.

Notre commune a un fort potentiel grâce à la proximité de Saint-Lô et aussi grâce aux services que nous avons su maintenir et développer sur notre territoire.



Les Travaux en cours...

■ Soulles

Un devis a été validé par la commune de Soulles le 21 septembre 2018. A ce jour les travaux n'ont pas encore été réalisés.

Salle polyvalente : suppression d'une souche de cheminée et reprise de charpente et couverture pour un montant de 900 €.

L'ancien préau (devenu local de stockage du Comité des fêtes) : remplacement de la couverture, renfort de la charpente, gouttières et descentes de gouttières.



SOULLES

■ La salle polyvalente

■ Travaux engagés au Mesnil-Herman :

- Changement de lave main dans les WC handicapé - Salle des fêtes.
- Rénovation de tous les murs : salle des fêtes, salle de réunion et petit garage.
- Changement de la toiture du petit garage.
- Réfection de la façade du petit hangar près du logement.
- Construction d'un mur pour fermer le petit préau de la mairie.



■ La toiture du petit garage



LE MESNIL-HERMAN



■ L'ancien préau





Commission logements

Le 23 février et le 24 mars
la commission "logements" a visité l'ensemble
des 23 logements de BOURGVALLÉES. 

Ces logements étant tous différents de par leur conception, leur âge et leur niveau de confort, la commission s'efforcera de trouver une harmonie pour la tarification des loyers tout en tenant compte des surfaces locatives, des charges et de la proximité.

Certains nécessiteront des travaux importants avant de les remettre en location.

Une expertise approfondie sera nécessaire, la commission s'interroge également sur la possibilité de faire appel à une société d'évaluation de biens.



■ Eglise de La Mancellière-sur-Vire :
12 000 € - Maçonnerie.

Datant du XII^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste regorge d'une multitude d'originalités, telles que les pierres tombales en granit, dans la nef; sa porte romane, condamnée, située au Sud du chœur; ses pierres disposées en arêtes de poisson, sur le mur méridional; sa charpente lambrissée ou sa statue de Saint-Jacques, le pèlerin.

Grâce à ces originalités, l'église est inscrite depuis 2005 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

L'«inscription» est une protection des monuments historiques présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale, contrairement au «classement», protégeant les monuments présentant un intérêt à l'échelle de la nation.

Ces monuments bénéficient d'une protection de moindre niveau.

L'église Saint-Jean-Baptiste fait partie des monuments qui se visiteront lors de la 36^e édition des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre prochains.



Professionnels
de Santé
de Saint-Samson-
de-Bonfossé

Cabinet médical Extension en cours

Une première extension était initialement prévue pour installer une kinésithérapeute. Récemment, les trois infirmières installées au parking de la pharmacie ont demandé à rejoindre le cabinet médical place Docteur BOUGOURD. Une extension de 100 m² va donc avoir lieu : 80 m² pour la kinésithérapeute et 20 m² pour les infirmières. Cela va donc faire un ensemble cohérent dans l'attente d'un médecin qui est toujours d'actualité.

Ces travaux sont rendus possibles grâce à l'acquisition d'un terrain de 500 m² auprès du propriétaire qui jouxte le cabinet médical. Cette acquisition va aussi nous permettre d'étendre le parking de la salle des fêtes pour faciliter le stationnement des usagers. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année.



■ Eglise de Gourfaleur :
26 687 € - Vitraux, programmeur des cloches.



■ Eglise de Saint-Samson-de-Bonfossé :
54 599 € - Toiture clocher, abat sons.



■ Eglise de Soulles :
7 721 € - Cloches, sonnerie, toiture.



■ Eglise de Le Mesnil-Herman :
Pas de travaux.



■ Eglise de Saint-Romphaire :
59 339 € - Maçonnerie clocher,
fuite toiture, vitraux, cloches.

Diagnostic des églises

**Depuis 1905,
le patrimoine religieux
est à la charge des communes.
Au fil du temps, ces édifices
se dégradent et les petites
municipalités ont du mal à faire face.**

Pour les petites communes françaises, l'entretien de ces édifices religieux est un des plus importants postes de dépenses. Une grande partie du budget communal est consacrée aux travaux de rénovation et de réhabilitation des anciens lieux de culte catholiques.

Le conseil municipal de Bourgvallées a décidé d'engager un diagnostic complet de ses 6 églises et ainsi d'inscrire 160 346 € au budget 2019.

Diverses subventions de l'Etat, du Département et de la paroisse Sainte-Marie de Canisy pour un montant de 78 219 € (près de 49%), vont permettre d'alléger la facture globale et de réaliser les travaux plus rapidement.



Composition des commissions communales de Bourgvallées



2019

Gentilé :
Valléens - Valléennes

Population :

3271 habitants

Superficie :

48,27 km²

1

- 1 Henri-Paul TRESSEL ■
Claude MAISONNEUVE ■
Arnaud LÉBOUVIER ■
Olivier GOULET ■
Jean-Claude HERVIEU ■
Xavier MILCENT ■
Annick VIMONT ■
Denis MARIE ■
Hubert LECLER ■
Fabienne LECLER ■
Jean-Pierre MALLE ■
Jean-François LEVIAUTRE ■

- 2 Henri-Paul TRESSEL ■
Claude JAVALET ■
Roger ENGUERRAND ■
Moïse LECANU ■
Sébastien BRIARD ■
Sylvain MONTAIGNE ■
Franck DAVID ■
Antoine LÉCOEUR ■
Patrick MIDI ■
Alain LÉBOUVIER ■
Patrick BOURDON ■
Dominique BOSSARD ■

Travaux Projets Voie

2

- 3 Henri-Paul TRESSEL ■
Claude JAVALET ■
Gabriel CATHERINE ■
Jocelyn LÉCOEUR ■
Roger ENGUERRAND ■
Jean-Claude HERVIEU ■
Yves LETOURNIANT ■
Roland DUMESNY ■
Philippe LEBATTEUX ■
Jean-Louis BOULLOT ■
Dominique DOLLEY ■
Jean-Pierre MALLE ■
Patrick BOURDON ■
Dominique BOSSARD ■

Travaux Projets Bâtiments

3



Affaires Scolaires Enfance Jeunesse Culture

5

- 5 Henri-Paul TRESSEL ■
Monique DESHAYES ■
Carolle MARIE ■
Mylène DESLANDES ■
Tiphaine MENNIER ■
Céline JOUSSE ■
Sylvain MONTAIGNE ■
Grégory ASSELIN ■
Ugo DENIS ■
Céline GOSSET ■
Edwige LIENARD ■
Régine GUIHENEUC ■

Espaces Verts Création Entretien et personnel technique

4

- 4 Henri-Paul TRESSEL ■
Jacky LERENARD ■
Patrick MIDI ■
Benjamin LÉCOEUR ■
Olivier GOULET ■
Didier COULLERAY ■
Alain LÉBOUVIER ■
Patrick BOURDON ■

Prospective Contrat pôle de services Harmonisation

12

- 12 Henri-Paul TRESSEL ■
Jacky LERENARD ■
Alain LÉBOUVIER ■
Fabienne LECLER ■
Xavier MILCENT ■
Serge DESVAGES ■
Claude MAISONNEUVE ■
Alain VILLAIN ■
Claude JAVALET ■
Monique DESHAYES ■

Info
Comm

6

CCAS

10